



RIFSEEP des Travailleurs Sociaux : Appel au BOYCOTT NATIONAL DES STATISTIQUES du réseau.

En novembre, une grande mobilisation des assistants sociaux a démarré au sein des services de l'État. Vous avez donc été destinataire d'une pétition et à ce jour, nous avons recueilli au Ministère de l'Intérieur 57 % de signatures, au Ministère des Finances 86 %, au Ministère des Affaires Sociales plus de 65 % etc...

La mobilisation continue.

Pour le moment, malgré une rencontre en novembre dernier avec la DRH, nous n'avons à ce jour aucune réponse officielle et précise sur nos inquiétudes concernant l'application de ce dispositif. Prime qui a fait l'objet d'une opposition de l'ensemble des organisations syndicales, à savoir :

- l'inadéquation du montant des primes par rapport à notre niveau de qualification
- le risque d'iniquité de traitement sur la détermination des groupes de fonction qui, sur le principe, est un vrai scandale car totalement inadapté à notre métier et aux principes même de la fonction publique
- le risque du maintien du niveau actuel des primes alors qu'il devrait être maintenant réévalué à la hausse compte tenu de notre qualification, de notre engagement et de notre responsabilité sur le poste occupé (et non plus en lien avec le grade ...)
- l'absence de soutien de notre administration centrale et de la DRH du Ministère de l'Intérieur auprès de la DGAFP pour dénoncer les incohérences d'un dispositif inadapté et l'attribution d'un plafond du RIFSEEP aux ASS à celui du corps administratif de cat B
- les difficultés relatives à qui doit attribuer le CIA (anciennement RO), la PREFECTURE . Quid du rôle de la CTR puisque c'est elle qui évalue mais ne décide pas ou n'a pas la garantie d'être écoutée (quand elle le demande) ? et risque majeur de retrouver des situations conflictuelles et des inégalités d'attribution d'un département à l'autre
- en cas de mobilité, le risque de perdre de l'argent et donc leur blocage.

La réponse de l'administration tend à minimiser le problème de fond. Même si elle a été à l'écoute de nos arguments pour le moment, nous n'avons rien de concret ...

Dans tous les cas, nous n'accepterons plus cette DISQUALIFICATION PROFESSIONNELLE donc :

puisque la fonction publique considère que les plafonds de nos primes doivent être au même niveau que celles des adjoints administratifs, que le Ministère de l'Intérieur ne nous donne aucune garantie de revalorisation de notre prime annuelle, nous avons décidé d'appeler l'ensemble des assistants sociaux du Ministère de l'Intérieur à suspendre la transmission des statistiques IRISS dans un premier temps et par la suite les continuités de services si rien ne bouge.

Au Ministère des Finances l'ensemble de collègues et CTR sont unis dans cette mobilisation et déjà ne remplissent plus leurs statistiques pour 75 % des collègues.
Résultat : leur DRH se mobilise auprès de la DGAFP.

La pétition va continuer à circuler pour recueillir un maximum de signatures pour pouvoir les porter devant l'administration.

Merci à toutes celles qui l'ont déjà fait et celles qui ne l'ont pas encore fait il n'est pas encore trop tard nous avons besoin de vous !